

COPIE .

Département fédéral
des
Affaires Etrangères

Berne, le 9 mai 1895.

Monsieur le Ministre ,

Vous connaissez par notre lettre du 8 ct. les offres de M. Barrère ; ce matin M. Cramer-Frey, sur les divers renseignements parvenus de Zurich et de St. Gall a répondu à l'Ambassadeur . L'accord se produit sur la broderie ; nos gens de St. Gall acceptent, quoique à contre-cœur, moyennant quelques concessions touchant la broderie à la main ; pour les machines , pas de difficulté . Mais le gros item, c'est la soie ; au début nous croyions que c'était l'article sur lequel nous nous entendrions le mieux et le plus vite ; il constitue aujourd'hui l'achoppement dangereux . Notre délégué a offert d'accepter 100 fr. pour les noires et 150 fr. pour les couleurs, laissant entendre toutefois que ce n'est pas le dernier mot et qu'on pourra hausser de 25 francs sur chacune de ces positions . M. Barrère a bondi, disant qu'il n'osait porter lui-même cette proposition à Paris et qu'il se contenterait de l'écrire . (Hier soir, il m'annonçait son intention de faire ses derniers efforts, personnellement dans la capitale en usant de ce qu'il appelle ses

A la

LÉGATION DE SUISSE à

P A R I S .



influences) . -

Voici le moment donc où M. Hanoteaux peut entrer dans la phase décrite par votre rapport du 6 ct. , page 9, et devant notre prétention, qu'il trouvera " raide " , céder et faire la concession . Le fera-t-il , aboutirons-nous à trouver la base, c'est ce que le moment psychologique que nous vivons ces jours, ne va pas tarder à nous apprendre .

Les industriels de la soie de Zurich annoncent qu'ils tiendront bon et que si nous descendons au-dessous de leurs limites, ils feront de l'opposition à un arrangement même intervenu sur de telles bases ; il resterait encore à savoir si devant l'adhésion des autres branches d'industrie intéressées et des sphères diverses de l'activité économique et politique en Suisse, ces MM. persisteraient dans leur intransigeance relative, car en des circonstances normales leurs prétentions n'auraient rien que de fort modéré . C'est ce qu'une conférence, à laquelle nous pensons toujours à vous appeler, éclaircira, à son heure .

Mais, à supposer que nous trouvions enfin la base d'entente, comment traiterons-nous et quand traiter ? Sur le premier point, vos interlocuteurs M. L. Say et M. Guyot énoncent un avis auquel nous étions désaccoutumé . Sans doute le traité classique est préférable en principe, mais il exige de la Suisse une signature préalable à la discussion française et par ce temps d'incertitudes ministérielles, il ne saurait nous convenir d'exposer encore une fois notre paraphe à un échec retentissant

et gros de conséquences . La voie autonome offre quelque difficulté à raison des votes successifs, c'est vrai, mais le danger pour nous est moins grand en cas d'insuccès du Gouvernement français ; notre amour-propre, la dignité suisse qui joue un si grand rôle dans ces questions, seraient infiniment mieux ménagés que dans l'autre alternative . Jusqu'à preuve du contraire, nous conservons cette opinion et serions charmé d'avoir aujourd'hui la vôtre, telle que les circonstances actuelles l'ont formée ou modifiée .

Les impressions de vos trois interviewers sur la solidité du Cabinet ont également leur valeur, en ce qui touche le moment auquel nous devrions traiter . Si vraiment on n'attend qu'une occasion pour faire tomber M. Ribot ou le Ministère, c'est à se demander si nous ne devrions pas reculer l'époque de notre arrangement et préférer finir avec un Ministère neuf ou retapé, (passez-moi l'expression) ; et c'est pour cela qu'avant de prendre une résolution et pour la mieux préparer, il conviendra que nous vous entendions sur la situation ministérielle et parlementaire en France . C'est un point sur lequel vos avis nous seront particulièrement précieux ; des prévisions certaines sont impossibles, nous le savons, mais l'étude des diverses chances de vie ou de survie du Ministère ou de tels de ses membres, dans un avenir prochain, et du moment le plus opportun de terminer - si c'est le cas - avec la France, est nécessaire pour notre orientation . Nous vous serions donc reconnaissant

d'y vouer ou plutôt de continuer à donner à ce côté des choses
toute votre attention, et à nous faire rapport .

Veillez agréer, Monsieur le Ministre ,
l'expression de nos meilleurs sentiments .

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(sig.) A. LACHENAL .